

AVIS.

LES DIRECTEURS de la SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE du BAS-CANADA sont requis de s'assembler aux SALLES de la SOCIÉTÉ, en cette Cité, SAMEDI, le 15^{me} jour de DECEMBRE prochain, à ONZE heures, A. M.

Par ordre,
WM. EVANS,
Secrétaire.

CHARRUES ECOSSAISES, ETC.

ALEXANDER FLECK, FORGERON, Rue St. Pierre, a en mains, et offre à vendre des CHARRUES ECOSSAISES, faites d'après le modèle de WILKIE et GRAY, supérieures, quant à la matière et à la main-d'œuvre, et garanties égales à toutes celles qui sont importées.

—DE PLUS,—

SCUFFLERS, CHARRUES et HERSES légères, à SILLONS, d'après les modèles les plus récents et les plus approuvés, et PRESSES à FROMAGE, d'après le modèle d'Ayrshire.

Instruments aratoires de toutes sortes faits à ordre.

L. P. BOIVIN,

Coin des rues Notre-Dame et St. Vincent,
VIS-A-VIS L'ANCIEN PALAIS DE JUSTICE,
MONTREAL,

OFFRE ses plus sincères remerciemens à ses nombreuses pratiques pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu, et profite de cette occasion pour les informer qu'il a transporté son Magasin à l'endroit ci-dessus, où il espère rencontrer le même encouragement dont on l'a honoré jusqu'à présent.

Son Assortiment de Bijouterie consiste en :

Montres en Or, en Argent, à Patentes et à Cylindre, pour Dames et Messieurs,
Chaines de col en Or pour Dames,
Gardes en Or pour Montres,
Clefs, Cachets, Rubans, Chaines courtes en Or et Acier pour Montres,
Bagues de toutes espèces, Jons de mariage, etc.,
Epinglettes de goût en grande variété,
Bracelets en Cheveux et en Or, Peignes en Argent, Ornaments de col pour Dames,
Souvenirs en Ecaille, en Perle, en Email,
Boîtes à Cartes en Argent, en Nacre et en Ecaille,
Bouras en Soie, avec ornemens en Acier,
Ridicules de Dames, en Acier,
Lunettes en Or, Argent, Acier et Ecaille,
Boîtes pour do de Fantaisie,
Pendules de diverses espèces,
Coutellerie fine, etc., etc.

—AUSSE,—

Lanternes pour passages, Transparens pour châssis, Miroirs assortis, Paniers français de Fantaisie, une grande variété de Tapiserie, Parfumerie française et anglaise, Cannes assorties, Chapellets, Médailles et Crucifix en argent et en métal, et une grande variété d'objets dans sa igue et d'objets de Fantaisie.

Montréal, Janvier, 1849.

BARATTE AERIFORME OU ATMOSPHERIQUE,

Assurée par Lettres-Patentes Royales à
WALTER HOLT WELLS.

CETTE Baratte est depuis assez de temps devant le public, pour qu'il ait pu en constater l'utilité pratique, et nous croyons sincèrement que quant à l'aise et à l'expédition, elle surpasse toute autre invention de la sorte.

Les témoignages les plus flatteurs ont été offerts volontairement aux soussignés, relativement à la Baratte fabriquée par eux.

Nous étant assuré le droit exclusif de fabriquer et de vendre la Baratte Aériforme dans la Province du Canada, nous sommes maintenant prêts à céder des droits sectionaux, aux conditions les plus raisonnables. Les personnes qui voudraient acheter des droits de Township, Comté ou District, pourront le faire en s'adressant aux soussignés, ou à J. R. ARMSTRONG, Jr., à la Fonderie de la Cité.

WELLS, MATHEWS ET CIE.

Toronto, 1er Décembre, 1848.

UN JEUNE HOMME qui a émigré d'Ecosse en ce pays, en 1847, désirerait se placer comme INTENDANT ou HOMME D'AFFAIRES dans un ÉTABLISSEMENT AGRICOLE. Il est bien qualifié, à tous égards, pour la conduite d'une Ferme ou Métairie. S'adresser au Bureau de la Société d'Agriculture du Bas-Canada, No 25, Rue Notre-Dame. Montréal, 20 Juillet, 1849.

MACHINES A BATTRE,

NOUVELLEMENT AMÉLIORÉES, DE PARADIS.

Le Soussigné, connu depuis longtemps comme FABRICANT DE MACHINES A BATTRE LES GRAINS, prend la liberté d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'il est maintenant prêt à fournir des MACHINES d'une FABRIQUE COMPLETEMENT PERFECTIONNÉE, construites, non-seulement avec toutes les dernières AMÉLIORATIONS AMÉRICAINES, mais avec quelques autres perfectionnemens importants inventés par lui-même, et au moyen desquels elles épargneront beaucoup de travail, exigeront une moindre puissance pour être mises en opération, et ne deviendront pas aussi promptement hors de service; enfin il répondra de ses Machines, et il garantit qu'on les trouvera, quand on les aura éprouvées, bien supérieures à toutes celles qui ont été en usage jusqu'à présent dans la Province. S'adresser au bureau de la Société d'Agriculture, ou à JOSEPH PARADIS, Rue Saint Joseph, au-dessus de la Brasserie du Dow, du côté du Nord.

Montréal, 7 Juin, 1849.

MACHINES A MOISSONNER,
(OU MOISSONNEURS.)

Le soussigné a à vendre trois MACHINES A MOISSONNER, (OU MOISSONNEURS), de la construction la plus nouvelle et la plus approuvée, capables de couper vingt-deux acres ou arpens par jour. Ces machines étaient fabriquées par lui-même, et il est prêt à en garantir la matière et la main-d'œuvre comme étant de la meilleure sorte.—PRIX MODÉRÉ.

MATHEW MOODY, Manufacturier.

Terrebonne, Juillet, 1849.